

L'enseignement  
facultatif **ARTS  
PLASTIQUES**  
articule pratique  
artistique et  
approche réflexive.

OPTION POSSIBLE EN :

SECONDE	NOTE BULLETIN
et/ou	
PREMIÈRE	BAC COEF. 2
et/ou	
TERMINALE	BAC COEF. 2

Option d'enseignement général

- Il permet une exploration et une maîtrise de moyens plastiques différents : peinture, dessin, sculpture, photographie, impression, installation, technique mixte.
- Il permet d'acquérir une culture artistique riche et diversifiée.
- Il permet de poursuivre l'apprentissage amorcé au collège et de confirmer un projet professionnel.

## POURQUOI CHOISIR

CET ENSEIGNEMENT FACULTATIF ?

- Une motivation pour **CRÉER, EXPÉRIMENTER, APPROFONDIR.**
- Une envie de **DÉVELOPPER SON REGARD** : réflexion sur son travail et sur les œuvres de référence, connaissances en histoire de l'art.